

ENCADRER UNE EQUIPE DE TECHNICIENS DU SPECTACLE VIVANT OU DE L'ÉVÈNEMENTIEL (BLOC RNCP37634BC02)

Ce bloc de formation est dédié à l'embauche, à la gestion d'équipe, à la sécurité et à la prévention des risques dans le domaine du spectacle, tout en garantissant le respect de la législation. Il s'adresse aux régisseurs techniques, son, lumière, vidéo ou plateau responsables de la supervision de jusqu'à une dizaine de techniciens.

La formation se divise en deux modules. Le premier aborde les aspects légaux, l'intégration du handicap au travail, l'évaluation des ressources humaines nécessaires pour un événement, ainsi que la gestion d'équipe, incluant l'élaboration des plans de charge, la planification et la gestion des conflits.

Le second module se concentre sur la sécurité des biens et des personnes, y compris les risques d'incendie, et traite également de la prévention des maladies professionnelles et des blessures, avec une attention particulière sur la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP). Pour terminer, une journée pratique est dédiée aux gestes et postures propres aux métiers de régisseur et de technicien.

À la fin de la formation, les apprenant(e)s seront en mesure de coordonner et superviser une équipe technique, lors de la préparation, le montage, l'exploitation et le démontage d'un évènement de tout type (concerts, spectacles, festivals, etc.).

Cette formation délivre le certificat du bloc « Coordonner et manager l'équipe technique de la régie » (RNCP37634BC02).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier le rôle du régisseur technique et ses responsabilités
- Identifier les métiers techniques du spectacle vivant et de l'évènementiel, leurs rôles, compétences et responsabilités.
- Évaluer les besoins humains et matériels
- Encadrer et coordonner une équipe de techniciens
- Comprendre les spécificités du recrutement et du contrat de travail dans le spectacle vivant et l'évènementiel
- Comprendre les enjeux du handicap et les aménagements nécessaires
- Avec l'aide du régisseur général, rédiger les fiches de poste et plans de charge des techniciens
- Respecter et faire respecter les préconisations et les normes de sécurité
- Identifier les risques d'apparition de blessures et de maladies professionnelles et prévenir les accidents du travail
- Appliquer les bases de la sécurité en ERP (établissement recevant du public)
- Expliquer et faire appliquer la gestuelle optimale et les bons réflexes lors de l'activité
- Appliquer les règles du droit du travail dans le contexte du spectacle vivant ou de l'évènementiel

PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

- Personnes souhaitant acquérir des compétences dans le management opérationnel de la sécurité dans le spectacle vivant et l'évènementiel
- Techniciens et techniciennes du spectacle vivant et de l'évènementiel en activité et souhaitant améliorer et poursuivre leur professionnalisation
- Intermittents ou intermittentes du spectacle souhaitant développer leur employabilité.
- Le niveau technicien du spectacle est requis.

TARIF

3IS BORDEAUX | 36 rue des Terres Neuves, 33130 Bègles | fc-bordeaux@3is.fr | 05 56 51 90 30 | SIRET 794 436 394 00017 | Code APE 8542Z
3IS LYON | 7 rue du 35ème Régiment d'Aviation 69500 Bron | fc-lyon@3is.fr | 04 72 72 01 01 | SIRET : 824 391 015 00024 | Code APE 8559A
3IS NANTES | 2 rue Gaspard Coriolis, 44300 Nantes | fc-nantes@3is.fr | 02 72 25 65 01 | SIRET 894 497 254 00017 | Code APE 8559A
3IS PARIS | 4 rue Blaise Pascal 78 990 Élancourt | fc-paris@3is.fr | 01 30 69 64 48 | SIRET 345 052 229 00035 | Code APE 8559B

05F15V1 | Fiche programme « Encadrer une équipe de techniciens du spectacle vivant ou de l'évènementiel », mise à jour le 21/10/2024 | www.3is-executive.fr

ENCADRER UNE EQUIPE DE TECHNICIENS DU SPECTACLE VIVANT OU DE L'ÉVÈNEMENTIEL (BLOC RNCP37634BC02)

1 225 €

Financement sur-mesure possible selon profil, financement CPF ou AFDAS possible (selon conditions d'éligibilité).

DURÉE DE FORMATION

35 heures.

CENTRE DE FORMATION

3iS Lyon.

DÉLAIS D'ACCÈS

Dates à retrouver sur [3is-executive.fr](https://www.3is-executive.fr)

MODALITÉS D'ACCÈS

Echange nécessaire téléphonique avec une personne du centre de formation, vous pouvez prendre contact avec le ou la conseiller.e formation du centre où vous souhaitez vous former.

Contacts :

- Lyon : fc-lyon@3is.fr

ENCADREMENT

La formation est assurée par des professionnels du spectacle vivant formateurs spécialisés dans le management d'équipe, la santé et la sécurité. Ils bénéficient de l'encadrement des ingénieurs pédagogiques de 3iS-executive.

EFFECTIFS

12 personnes maximum.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis en fin de chaque module.
- Evaluation finale et validation du bloc en fin de formation (étude de cas).

VALIDATION

Cette formation vous délivre le certificat « coordonner et manager l'équipe technique de la régie » bloc 2 du titre « Régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel », niveau 5 enregistré le 31/05/2023 auprès de France Compétence sous le numéro RNCP37634.

Elle est éligible au financement par le CPF.



MÉTHODES MOBILISÉS

Mise en pratique, étude de cas & apports théoriques.

Formation en présentiel uniquement.

3iS BORDEAUX | 36 rue des Terres Neuves, 33130 Bègles | fc-bordeaux@3is.fr | 05 56 51 90 30 | SIRET 794 436 394 00017 | Code APE 8542Z
3iS LYON | 7 rue du 35eme Régiment d'Aviation 69500 Bron | fc-lyon@3is.fr | 04 72 72 01 01 | SIRET : 824 391 015 00024 | Code APE 8559A
3iS NANTES | 2 rue Gaspard Coriolis, 44300 Nantes | fc-nantes@3is.fr | 02 72 25 65 01 | SIRET 894 497 254 00017 | Code APE 8559A
3iS PARIS | 4 rue Blaise Pascal 78 990 Élancourt | fc-paris@3is.fr | 01 30 69 64 48 | SIRET 345 052 229 00035 | Code APE 8559B

05F15V1 | Fiche programme « Encadrer une équipe de techniciens du spectacle vivant ou de l'évènementiel », mise à jour le 21/10/2024 | www.3is-executive.fr

ENCADRER UNE EQUIPE DE TECHNICIENS DU SPECTACLE VIVANT OU DE L'ÉVÈNEMENTIEL (BLOC RNCP37634BC02)

DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP (TEMPORAIRE OU DURABLE) & ACCESSIBILITÉ

Un.e référent.e handicap est à votre écoute sur chaque centre, et plus d'informations sont disponibles également ici : 3is-executive.fr/handicap-et-accessibilite

LA VAE, CA VOUS PARLE ?

Le diplôme « Régisseur technique du spectacle et de l'évènementiel » Niveau 5 est accessible par la VAE. Lorsqu'on souhaite obtenir un diplôme, on a souvent en tête un schéma de formation classique : démarrer sa formation, la poursuivre pendant plusieurs mois, passer son examen final et obtenir son diplôme. Il existe en réalité toute une multitude d'options, qui vous permettent de personnaliser votre parcours de formation à votre rythme ou de faire valider vos acquis par l'expérience (VAE) : découvrez-les !

PROGRAMME DE FORMATION

BLOC 1 : Encadrer une équipe de techniciens du spectacle vivant ou de l'évènementiel - 35 heures

- Module 2-1 : Encadrer une équipe de techniciens du spectacle vivant ou de l'évènementiel
- Module 2-2 : Sécurité et prévention des risques professionnels dans le spectacle vivant et l'évènementiel